LES ŒUVRES CATHOLIQUES

Alexandre GUASCO

Docteur en Droit
Secrétaire général de l'Œuvre, à Paris

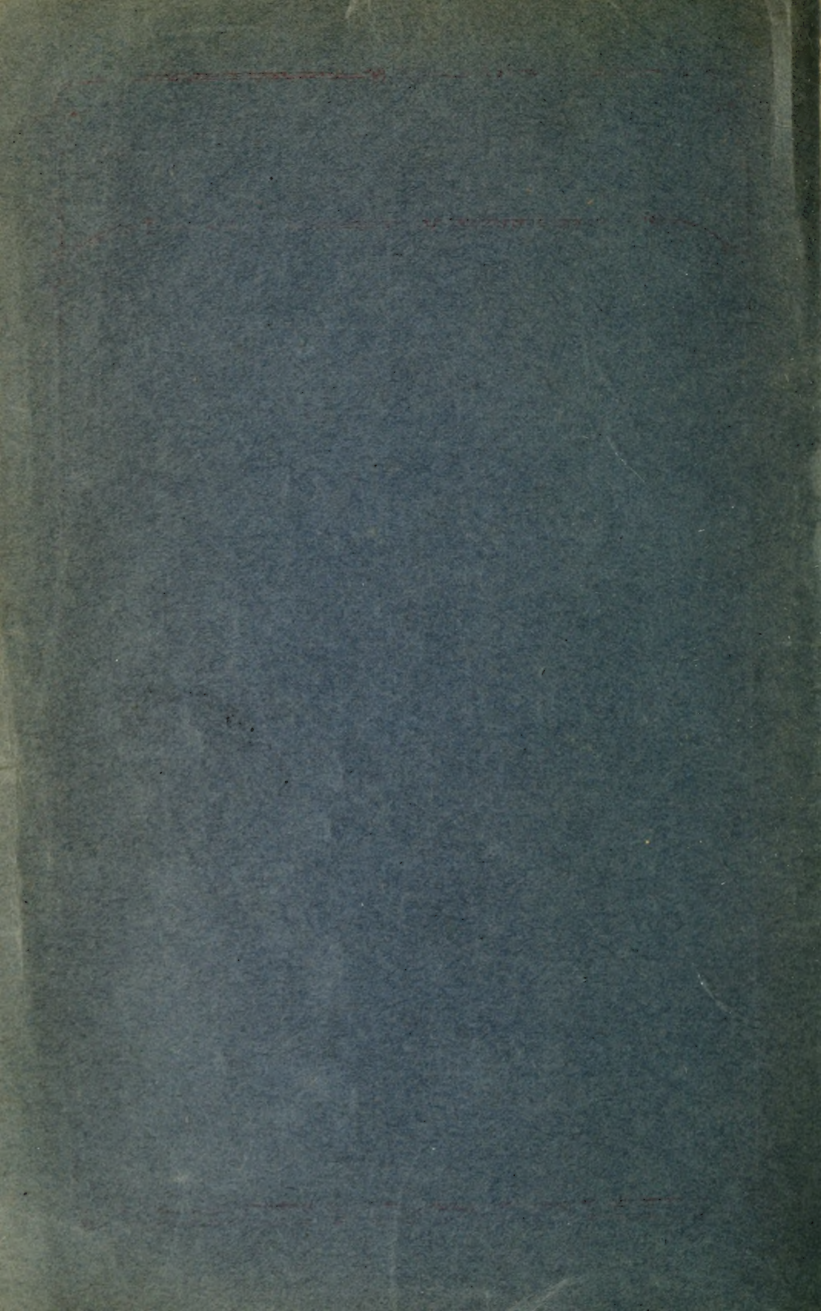
L'Œuvre de la Propagation de la Foi

Ses Origines.

Ses Commencements. — Ses Progrès

BLOUD & Cie

S. et R. 306



LES ŒUVRES CATHOLIQUES

L'ŒUVRE

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

Ses Origines.

Ses Commencements. — Ses Progrès.

PAR

M. Alexandre GUASCO

Avocat, Docteur en Droit
Secrétaire général de l'Œuvre à Paris.



PARIS
LIBRAIRIE BLOUD & Cie
7, PLACE SAINT-SULPICE, 7
1 ET 3, RUE FÉROU — 6, RUE DU CANIVET
1911

DANS LA MÊME COLLECTION

BARENTON (Hilaire de). — **Les Franciscains en France.** *(229)* .... 1 vol.

BERNARD (Paul). — **Les Instructions secrètes des Jésuites.** *Etude critique. (250)*.................. 1 vol.

BESSE (J.-M.) — **Les Bénédictins.** *(228)*......... 1 vol.

BROU (A.). — **La Compagnie de Jésus.** *(226)*... 1 vol.

DAUX (Camille). — **Le Denier de Saint-Pierre,** *ses Origines, ses Raisons, ses Convenances, ses Modifications. (458)* .... 1 vol.

FAYE (Jacques de la), lauréat de l'Académie française. — **Les Petites Sœurs des Pauvres.** *(288)*....... 1 vol.

FLEURY (Comte). — **Les Salésiens. — L'Œuvre de Dom Bosco.** *(262)*............................ 1 vol.

GUASCO (Alexandre), avocat, docteur en droit, secrétaire général de l'Œuvre à Paris. — **L'Œuvre de la Propagation de la Foi,** *ses origines, ses commencements, ses progrès. (306)*............................ 1 vol.

IWEINS (Henri-Marie). — **Les Frères Prêcheurs.** Préface du P. OLIVIER. *(354)*...................... 1 vol.

PIOLET (J.-B.). — **Nos Missions et nos Missionnaires.** — SOMMAIRE : *Nos Missionnaires. — Leur nombre. — Leur recrutement. — Leur budget. — Leur vie. — Nos Missions et leurs résultats. — Nos Missions et la France. — Conclusion. (296)*.................. 1 vol.

AU LECTEUR

« Il est honorable de révéler et de confesser les œuvres de Dieu (1). » Dans les pages qui vont suivre, nous n'avons pas la prétention de raconter des choses entièrement nouvelles, de donner le récit d'événements à fracas et de piquer la curiosité des lecteurs frivoles ; nous ne visons pas à procurer à celui qui voudra bien les feuilleter, une distraction banale. Nous avons le seul désir de nous arrêter, quelques instants, devant une institution que créa l'initiative privée, il y a quatre-vingt-deux ans. Pour la faire mieux aimer par ceux qui sont encore capables de goûter les choses belles sous de modestes apparences, nous nous proposons de redire les commencements et les progrès d'une œuvre de Dieu, l'Œuvre de la Propagation de la Foi, née d'une inspiration du Ciel au moment opportun, admirable par la simplicité de ses moyens d'action, par la grandeur de son but, par les résultats obtenus.



En retraçant les origines de cette Œuvre qui, à travers les contradictions des débuts et les vicissitudes des événements, a poursuivi son existence féconde pendant tant d'années, répandant à

(1) Tobie, XII, 7.

travers le monde ses innombrables bienfaits, on est naturellement amené à parler de chrétiens dont le nom n'est pas dans la mémoire des foules et dont l'humilité a trop souvent caché les actes et les mérites. Il paraît juste, d'ailleurs, que, dans un siècle où la médiocrité recherche la louange avec une malsaine avidité, où l'on prodigue au mal tous les encouragements, quelques-uns cherchent à faire connaître les vertueux et les modestes. Peut-être, en parcourant cette histoire, quelques âmes distraites se ressaisiront-elles et comprendront-elles que les intelligences vraiment élevées ne sont pas où elles croyaient les trouver, que les cœurs vraiment généreux battent dans la poitrine de ceux qui cherchent le royaume de Dieu et sa justice.

L'ŒUVRE
DE LA PROPAGATION DE LA FOI

CHAPITRE PREMIER

La Propagation de la Foi dans le passé. — Les ressources de l'Apostolat. — Une vue de l'avenir. — Comment remplacer les anciens subsides ?

Quand on parcourt les anciens récits relatifs aux missions, on est frappé de ce fait que les missionnaires ne paraissent pas préoccupés d'une absence possible de ressources ; on ne les voit pas solliciter les subsides de ceux qu'ils entretiennent de leurs travaux apostoliques. Certes, les prêtres de Jésus-Christ qui vont, au loin, annoncer sa parole sont souvent semblables aux premiers Frères Mineurs bravant la faim et la soif, sauvés parfois de la mort par une intervention céleste, à ce Père Jean-Marie Leria, qui, au milieu même du XVII[e] siècle si favorable aux missions, traversa le Tonkin nu-pieds et vêtu seulement de haillons. Un grand nombre de généreux apôtres, depuis de grands saints jusqu'à des hommes d'une vertu commune, riches seulement de la croix du Christ, privés même des choses essentielles à l'existence, laissèrent sur le sol tantôt brûlant, tantôt glacé des régions lointaines, la trace de leurs pas. Néanmoins, dans son ensemble, on sent une sensible

différence, au point de vue qui nous occupe, entre les siècles passés et le XIX[e] ou le XX[e] siècle. Aujourd'hui, les missionnaires font d'incessants appels à la charité des fidèles.

Ce que nous venons de constater s'explique aisément. Nous sommes revenus, depuis plus de cent ans, aux temps où saint Paul exhortait les membres des Eglises auxquels il s'adressait, à venir en aide aux chrétiens et aux apôtres des autres Eglises. « Maintenant, écrivait-il aux Romains, je m'en vais à Jérusalem porter des secours aux fidèles, — car les Eglises de Macédoine et d'Achaïe ont résolu de faire part de leurs biens à ceux d'entre les Saints de Jérusalem qui sont pauvres, — cela leur a plu : aussi sont-ils pleins de reconnaissance ; car si les Gentils ont participé aux richesses spirituelles des Juifs, ils doivent aussi leur faire part de leurs biens temporels. — Après donc que j'aurai rempli ce devoir, et que je leur aurai distribué cette aumône, je passerai chez vous pour aller en Espagne (1). » « Que le premier jour de la semaine, écrivait-il aux Corinthiens, chacun de vous mette quelque chose de côté, réunissant ce qu'il veut donner : afin qu'on n'attende pas mon arrivée pour recueillir les aumônes. — Et quand je serai arrivé, j'enverrai ceux que vous m'aurez marqués par vos lettres, porter vos libéralités à Jérusalem (2). »



A l'époque où les fidèles s'unissaient pour venir en aide à leurs frères des villes lointaines et aux

(1) Epist. ad Rom., XV, 25, 26, 27, 28.
(2) Epist. ad Cor. I, XVI, 2, 3.

apôtres qui les évangélisaient succéda celle où, suivant la remarque du P. Monsabré (1), les puissances spirituelles et temporelles de ce monde concouraient à l'établissement du règne de Jésus-Christ. La richesse des Ordres religieux auxquels appartenaient les missionnaires, la générosité de bienfaiteurs puissants, les secours des gouvernements permirent aux ouvriers de l'Evangile de poursuivre les labeurs féconds.

Il serait bien difficile de donner une vue complète de tout ce que firent, dans les siècles passés, ces puissances spirituelles et temporelles auxquelles nous venons de faire allusion. Le Saint-Siège, d'abord, ne devait pas manquer d'aider de ses deniers, dans la limite où il le pouvait, les apôtres qu'il envoyait prêcher la bonne nouvelle et sauver des âmes (2). Quant aux Souverains

(1) Discours prononcé en faveur de la Propagation de la Foi, le 20 mars 1891, à la Primatiale de Lyon.

(2) Les Papes se sont toujours préoccupés de l'envoi des missionnaires dans le monde entier, et ont pourvu, dans la mesure où ils pouvaient le faire, à leurs besoins. Grégoire XIII créa, le premier, à Rome, des collèges pour y élever de futurs missionnaires. Clément VIII réunit plusieurs cardinaux dans le but de s'occuper spécialement des missions. Le 22 juin 1622, Grégoire XV, qui régna seulement deux ans et cinq mois, fonda la Congrégation de la Propagande « pour connaître et décider de toutes les questions qui se rattachent à la Propagation de la Foi dans le monde entier ».

Les Souverains Pontifes créèrent des revenus à la S. C. de la Propagande : Grégoire XV, le premier, lui fit de nombreuses libéralités. Citons encore Urbain VIII, le fondateur du célèbre séminaire de la Propagande, Pie VII, etc.

Pie IX, par la Bulle *Romani Pontifices* du 6 janvier 1862, a créé une Congrégation spéciale chargée de s'occuper uniquement des églises orientales, mais qui, en réalité, n'est qu'une section de la Congrégation générale de la Propagande ; elle a le même Préfet.

catholiques, animés de l'esprit de foi, ils se montrèrent d'une constante générosité vis-à-vis des missionnaires comme on peut le montrer par de nombreux exemples depuis les temps reculés du moyen âge jusqu'à la veille de la Révolution.

Lorsque saint Pierre Nolasque, pour prendre le chef d'un Ordre qui eut jadis une grande importance par les services qu'il rendit aux peuples et à l'Eglise, eut fondé l'Ordre de la Merci, et eut reçu l'habit religieux des mains de Bérenger, évêque de Barcelone, Jacques Ier, roi d'Aragon, se déclara son protecteur, lui assigna d'importants revenus et lui abandonna un quartier de son palais. Cette partie de la demeure royale fut bientôt transformée en un magnifique monastère. Après le premier chapitre général de l'Ordre auquel assistèrent Jacques d'Aragon et saint Raymond de Pennafort en 1220, saint Pierre Nolasque se rendit à Valence, alors aux mains des Maures, comblé de bienfaits par le roi, la reine, les archevêques et les évêques. Les grands de la cour voulurent aussi contribuer à cet acte de haute charité. Quant à lui, il avait des terres en Languedoc qu'il vendait par parcelles pour en employer le prix au rachat des captifs (1).

Les rois d'Espagne et de Portugal se montrèrent très généreux envers les missionnaires qui partaient pour le Nouveau-Monde, et constituèrent

En 1872, le gouvernement italien ayant mis la main sur les biens de la Propagande les a convertis en titres italiens dont il sert la rente. (Voir *Annuaire Pontifical catholique*, année 1899, par Mgr Battandier.)

(1) *Histoire de l'Ordre de Notre-Dame de la Merci, institué pour la rédemption des captifs, depuis la fondation.* Paris, 1691, chez Antoine Vuarin, rue Saint-Jacques, au Saint-Scapulaire.

aux églises d'importants bénéfices. Nous lisons, dans une *Relation des Missions du Paraguay,* par le célèbre Muratori, que le roi d'Espagne donnait trois cents piastres à chaque missionnaire envoyé, par son ordre, d'Europe au Paraguay, et fournissait aux frais de son embarquement ; de plus, le trésor royal versait dix mille piastres pour l'entretien des missionnaires de cette région. C'était aussi le Souverain qui fournissait à toutes les nouvelles églises les ornements sacrés et une cloche. Sur sa cassette était encore prélevé le vin pour les messes et l'huile pour les lampes brûlant devant le Saint Sacrement. « Cette dépense, ajoute Muratori, n'est pas un petit objet parce qu'on est obligé de faire venir l'un et l'autre d'Europe. » A ces divers débours il fallait ajouter une somme annuelle de cent quarante piastres, par Réduction, pour les remèdes, et les aumônes extraordinaires des rois d'Espagne. Ces aumônes étaient souvent très importantes ; il en venait également des seigneurs espagnols riches et bons chrétiens, surtout quand il était question de fonder une nouvelle Réduction ; elles étaient destinées à secourir les Indiens pauvres et à faciliter l'évangélisation.



Richelieu, qui avait le sentiment très profond de l'utilité des Missions pour la Religion et pour la France, se préoccupait, avec suite, de l'apostolat en pays infidèle et le favorisait. La duchesse d'Aiguillon, sa nièce, envoyait au Canada d'abondantes libéralités destinées à fonder d'abord, à soutenir ensuite, des établissements pieux. Louis XIV, par un arrêt du Conseil, du 27 mars

1647, accorda une allocation annuelle aux jésuites de ce pays. Le Conseil décida aussi que les missionnaires du Canada seraient dispensés de payer le frêt pour leurs vivres, munitions et armes, jusqu'à concurrence de 30 tonnes. Quand le roi assura l'érection de l'évêché de Québec, il lui donna l'abbaye de Maubec en Berry.

Après la fondation du séminaire des Missions Etrangères de Paris, Louis XIV accorda, à chacun des vicaires apostoliques, NN. SS. François Pallu, évêque d'Héliopolis, Pierre de La Motte-Lambert, évêque de Béryte, etc., une pension viagère de 1.000 livres qu'il porta ensuite à 3.000 (1). Mmes d'Aiguillon et de Ris, ainsi que Mazarin, donnèrent à ces prélats une rente de 600 fr.; Mmes de Bouillon, de Miramion et Fouquet leur firent des dons variant de 3.000 à 6.000 livres. L'Assemblée générale du clergé alloua 6.000 livres et les membres de la Compagnie du Saint-Sacrement en versèrent 20.000, « ce qui faisait dire à l'un d'eux, confondant le principal et l'accessoire, que cette Compagnie avait fondé la Société des Missions Etrangères. » Louis XIV manifesta aussi sa bienveillance au séminaire en lui assignant une rente de 15.000 livres. Nous voyons le roi accorder la même somme à Mgr Pallu, devenu administrateur général des Missions de Chine, pour l'aider à faire face aux frais d'un voyage en Europe, avec 20.000 livres destinées à offrir des présents aux Souverains du Siam et du Tonkin.

Nous noterons en passant que, lors de son

(1) *Histoire générale de la Société des Missions Étrangères*, par Adrien Launay, de la même Société. 3 vol. in-8°, Paris, Téqui, 1894.

embarquement, en 1681, Mgr Pallu fut salué par les salves des canons du fort de Port-Louis et celles des navires de guerre. Comme le fait observer M. Launay, « la France, comprenant que d'éminents services donnent droit à la gloire, et que gloire vaut noblesse, traitait en prince l'administrateur général des Missions de Chine. »



Quand les Pères de la Compagnie de Jésus s'étaient établis dans la capitale du Tonkin, ils avaient été pourvus des subsides nécessaires à leur subsistance par la province du Japon de laquelle ils dépendaient. Cette province de la Société leur avait assigné un revenu déterminé provenant surtout d'une somme annuelle de 4.000 écus alloués par le Pape Grégoire XIII (1). Le collège de Macao, principal collège de la province du Japon de la Compagnie de Jésus, commencé vers 1565 (2), aidait de ses secours les Missions d'Extrême-Orient qui dépendaient d'elle. Ainsi nous voyons la province dominicaine des Philippines venir en aide aux Missions espagnoles de la côte de Chine et du Tonkin.

Le P. Alexandre de Rhodes, en parlant de ce collège de Macao dont nous venons de faire soupçonner la richesse, dit : « Nostre Compagnie y a un fort grand collège qui peut-estre comparé aux

(1) *Delle missioni de' Padri della Compagnia di Giesu nella provincia del Giappone e particolarmente di quella di Tumkino libri cinque* del P. Gio. Filippo de Marini. Roma, Tinassi 1663.

(2) *Dell' Historia della Compagnia di Giesu, la Cina* descritta dal P. Daniello Bartoli. Roma, Varese, 1663.

plus beaux d'Europe, au moins l'église est des plus magnifiques que j'aye veuës, mesme dans toute l'Italie à la réserve de Sainct Pierre de Rome. On y apprend toutes les sciences que nous enseignons dans toutes nos grandes académies. C'est là où se forment tous ces grands ouvriers, qui remplissent tout l'Orient des lumières de l'Evangile, de là sont venus tant de martyrs qui couronnent nostre Province, je l'appelle bien-heureuse par ce qu'elle a cette gloire, que dans le seul Japon elle conte quatre-vingt dix-sept glorieux Confesseurs du sainct Nom de Jésus-Christ, qui ont scellé de leur sang la fidélité qu'ils avaient promise à leur cher maistre (1). »

Vers la fin de sa relation, en parlant des missionnaires qui vont partir sous peu de jours pour aller aux extrémités du monde annoncer à leur tour la parole de Dieu, le P. Alexandre de Rhodes fait allusion aux bienfaits dont les missions sont redevables à de pieuses chrétiennes. Il mentionne « tant de personnes de condition et de piété qui ont embrassé cette Œuvre (des missions) comme la plus glorieuse que la France ait vue depuis plusieurs siècles. Cette grande Reyne qui nous a donné plus de témoignage de sa bonté que nous n'en sçaurions jamais reconnaître, une compagnie des plus vertueuses dames de Paris qui ont travaillé pour nous avec tant de zèle et ont enseigné par leur exemple que les dames peuvent trouver le moyen de prècher l'Evangile aux Indes sans sortir de leurs maisons et de leurs ménages. »

(1) *Divers Voyages et Missions* du P. Alexandre de Rhodes en la Chine et autres Royaumes de l'Orient. Paris, 1653, Cramoisy.

Il est intéressant, avant d'aller plus loin, de signaler une tentative qui contenait, en germe, l'Œuvre de la Propagation de la Foi à peu près telle que nous comprenons, aujourd'hui, une institution de cette nature.



En 1663, des *Mémoires touchant l'établissement d'une mission dans le troisième monde, autrement appelé la terre australe,* furent adressés au Souverain Pontife Alexandre VII (Chigi) par un chanoine de la cathédrale de Bayeux, l'abbé Paulmyer. Cet ecclésiastique, arrière-petit-fils d'un indigène américain qui avait été amené en France, en 1504, par un navigateur du nom de Gonneville, et s'y était établi sans esprit de retour, avait eu la pensée de travailler au salut de la race dont il était issu et cherchait le moyen de réaliser cette pensée. Voici ce que disent, à ce sujet, les *Annales* (1) : « Il y considérait (dans ces *Mémoires*) les difficultés et les moyens de l'entreprise, et tentait d'y pourvoir par une association dont il traçait le dessein. Il la formait sur le modèle des Compagnies des Indes, c'est-à-dire qu'il demandait le concours libre de tous, jusqu'aux moindres artisans et servantes, sous la direction d'un petit nombre de gens expérimentés, pour contribuer de leurs biens à ce glorieux ouvrage. Il exprimait enfin l'espoir qu'il plaisait à Dieu de permettre, sous la bénédiction du Saint-Siège apostolique, et l'approbation des puissances supérieures, la naissance d'une société pour la Propagation de la Foi, c'est-à-dire la plu

(1) *Annales de la Propagation de la Foi,* t. XV, 1843.

excellente de toutes les Œuvres. — Cet homme de bien mourut, sans avoir vu s'accomplir son plus cher désir et le remettant aux mains de Dieu, entre lesquelles rien ne se perd. Souvent, c'est après la mort des justes que leurs bonnes inspirations se répandent, comme une odeur suave autour de leur tombeau. On dirait qu'il y eut ici quelque chose de pareil. »



La dissolution de la Compagnie de Jésus qui avait rendu d'éminents services par le nombre de ses missionnaires et leurs mérites, le Joséphisme, la tempête révolutionnaire, détruisirent la magnifique floraison d'Ordres religieux dont l'Europe chrétienne était couverte. Beaucoup de missions disparurent, et la plupart des autres fut frappée de stérilité. Les sujets manquèrent. Par l'hostilité, l'indifférence ou l'impuissance des gouvernements, les sources des revenus se tarirent. Sur certains points, cependant, les missionnaires avaient pu continuer leurs travaux, et la Révolution ayant jeté, sur les plages lointaines, des prêtres qui fuyaient la persécution, l'évangélisation des infidèles n'avait pas entièrement cessé. La reconstitution du séminaire des Missions Etrangères, au commencement du XIXe siècle, ne manqua pas de contribuer à donner un nouvel élan aux travaux apostoliques. Un décret de 1806 ferma, il est vrai, cet important établissement, mais l'interruption ne fut pas de longue durée.

Une question capitale se posa immédiatement. Comment remplacer les ressources disparues ? On chercha. L'idée qui germait dans les esprits était imprécise, et les efforts, non coordonnés, ne per-

mettaient pas une action régulière et vraiment féconde. La Providence vint en aide à l'apostolat, elle fit naître l'Œuvre de la Propagation de la Foi, se servant comme instruments de sa volonté, d'une pieuse veuve, d'une jeune fille de Lyon « dont la vie, consumée en bonnes œuvres, rappelait, suivant l'expression d'Ozanam, les vierges chrétiennes des premiers temps », et de quelques catholiques dévoués à l'Eglise.

Cette grande institution naquit, réunissant à elle seule, comme le fait observer un prospectus imprimé à Lyon, au mois de mai 1835, les divers caractères des autres bonnes œuvres. « C'est une œuvre de foi, disaient les Conseils, car les Missions sont l'œuvre nécessaire de la foi chrétienne ; c'est une œuvre de zèle, car elle appelle à faire partie de ses adhérents tous ceux qui ont le zèle de la Maison de Dieu ; c'est une œuvre de charité puisqu'elle a pour objet de procurer aux hommes le salut éternel, de substituer la civilisation à la barbarie, de soulager d'innombrables infortunes. » Nous ajouterons volontiers que c'est une œuvre patriotique et de prévoyance nationale, car la charité voyageuse profite, par une action réflexe, à ceux qui en facilitent l'essor. Quels biens tous genres ont rejailli sur nous grâce aux travaux des missionnaires qui, avec notre obole, sont allés porter au loin le nom de notre pays, lui ont conquis des sympathies, et ont même contribué à lui assurer des richesses matérielles !

CHAPITRE II

Voyage en France de Mgr Dubourg. — Pauline-Marie Jaricot. — La réunion du 3 mai 1822 et la création d'une Œuvre universelle. — M. de Verna chargé de préparer un règlement. — Les Conseils de l'Œuvre. — La part de chacun dans la fondation. — Les *Lettres édifiantes*. — Les *Annales de la Propagation de la Foi*.

Vers la fin de 1815 et en 1816, Mgr Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans (1) s'était arrêté à Lyon en revenant de Rome. Il avait donné la confirmation dans plusieurs paroisses, fait deux ordinations et, au grand séminaire, présidé à l'inauguration de la statue de saint Irénée, patron du diocèse. Il venait de recevoir la consécration épiscopale des mains du cardinal Doria, assisté de l'ancien évêque de Saint-Malo, ambassadeur de France, et de Mgr Pereira, évêque de Terracine. La cérémonie avait eu lieu dans l'église Saint-Louis-des-Français, le dimanche 24 septembre 1815.

Le diocèse du Prélat s'étendait sur une longueur de plus de 1.200 lieues, du golfe du Mexique à l'océan Pacifique. Sur cette immense étendue, erraient plus de 25 tribus sauvages et habitaient

(1) Mgr Dubourg, né à Saint-Domingue, le 16 février 1766, fut ordonné prêtre en 1788 et admis dans la Compagnie de Saint-Sulpice. Il partit pour l'Amérique au début de la Révolution. Successivement évêque de la Nouvelle-Orléans et de Montauban, il devint archevêque de Besançon où il mourut le 12 décembre 1833.

des colons qui n'avaient qu'un souvenir confus des vérités de la Foi, vivaient et mouraient sans secours religieux.

Mgr Dubourg, préoccupé de la nécessité de créer des ressources à son diocèse, le recommanda aux fidèles lors de son séjour à Lyon, et entretint des besoins de sa Mission, Mme Petit, née de la Barre, qu'il avait connue aux Etats-Unis. Il désirait la fondation d'une société permanente dont les membres verseraient un franc par an pour venir à son aide. Mme Petit, en présence des difficultés qu'elle rencontra ne put recueillir que de faibles aumônes. Mgr Dubourg n'est pas, ainsi que le disent d'anciennes notices publiées sur ce prélat, le fondateur de l'Œuvre dont nous écrivons l'histoire ; il songeait simplement, comme le font tous les chefs de missions, à créer, pour son diocèse, une source de revenus, mais l'intérêt suscité par la Louisiane a beaucoup contribué à inspirer l'idée passée ensuite dans l'ordre des faits.



A cette époque vivait à Lyon Pauline-Marie Jaricot, née dans cette ville le 22 juillet 1799, septième enfant venue dans la famille chrétienne d'Antoine Jaricot et de Jeanne Lattier, sa femme ; le Ciel se servit d'elle pour être un des principaux instruments dans la création de l'Œuvre d'apostolat dont il avait formé le dessein.

La vie de Pauline Jaricot est trop connue pour que nous la racontions de nouveau ; elle a été plusieurs fois écrite, et la pieuse femme est, en général, présentée comme la fondatrice de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Nous verrons, par la

suite de ce récit, comment naquit et grandit l'œuvre. Bornons-nous, quant à présent, à tracer dans les grandes lignes, l'existence de cette fervente chrétienne dont le nom, devenu célèbre, appartient à l'histoire de l'Eglise au XIXe siècle.

Nous venons de donner la date de là naissance de Mlle Jaricot ; celle de sa première communion est le 16 avril 1812.

L'enfant accomplit ce grand acte avec piété. Le même jour, elle reçut le sacrement de confirmation. Elle grandit, et devint une belle jeune fille qui attirait l'attention du monde ; mais elle était destinée à élever sa pensée au-dessus des vaines illusions, et, dès l'année 1816, elle brisa avec les vanités terrestres et se consacra tout entière à Dieu.

Pauline s'occupa des missions étrangères, travailla à raviver la dévotion au saint Rosaire, d'où naquit l'Œuvre du Rosaire vivant honorée des Brefs du Saint-Siège ; elle songea même à créer une Œuvre de régénération sociale, mais l'exécution de ce projet la mit en face d'inextricables embarras et la plaça dans la plus douloureuse situation, celle de ne pouvoir rembourser des créanciers ; elle dut tendre la main.

Pauline Jaricot mourut le 9 janvier 1862, après de longues souffrances supportées avec patience et avec une parfaite soumission à la volonté de Dieu. Cette femme si ardente pour le bien dès sa jeunesse, qui avait été entourée de la paternelle bienveillance de Grégoire XVI et de Pie IX, qui avait été en rapport avec des princes de l'Eglise comme les cardinaux Lambruschini et Villecourt, avec des prélats comme Mgr de Forbin-Janson, avec de pieux personnages comme le curé d'Ars,

le P. de Magallon, M. Dupont, etc., fut conduite à sa dernière demeure dans le plus modeste appareil. La mère de Pauline était morte le 26 novembre 1814, et elle avait perdu son père, vingt ans après, le 26 décembre 1834 ; l'un et l'autre lui avaient été enlevés pendant deux graves maladies qu'elle-même avait subies et qui l'avaient conduite aux portes du tombeau. Elle avait eu, pendant la plus grande partie de sa vie, une santé chancelante ; sa faiblesse et ses douleurs physiques n'avaient en rien porté atteinte aux ressources qu'elle trouvait, dans sa pensée et dans son cœur, pour donner de l'impulsion aux œuvres de zèle qui absorbaient son activité. Mais, après ces quelques détails sommaires, il nous faut revenir en arrière.



Pauline Jaricot reçut un jour de son frère Philéas (1) de deux ans plus âgé qu'elle, étudiant au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, une lettre lui faisant connaître le dénûment de la maison des Missions Etrangères à laquelle il proposait d'assurer des ressources régulières. Les Directeurs de ce séminaire avaient déjà, d'ailleurs, cherché à renouveler une union de prières fondée au XVIIIe siècle pour le salut des infidèles, et avaient publié une petite brochure intitulée : « *Association de prières*

(1) Philéas Jaricot qui, tout jeune, manifestait déjà son désir d'être apôtre, fut ordonné prêtre à Saint-Sulpice le 21 décembre 1823. Mgr de Pins voulut, à cause de l'état de sa santé, qu'il restât à Lyon, et le nomma aumônier de l'hôpital de la Charité. Il devint, en 1827, aumônier du grand Hôtel-Dieu. L'abbé Jaricot occupait cette charge quand il mourut le 26 février 1830, à l'âge de 33 ans.

pour demander à Dieu la conversion des infidèles, la persévérance des chrétiens qui vivent au milieu d'eux, et la prospérité des établissements destinés à propager la Foi. » Mlle Jaricot avait une sœur dont le mari dirigeait un moulinage de soie à Saint-Vallier, dans la Drôme ; elle recommanda aux ouvrières de son beau-frère de réciter les prières de cette association et établit, dans les ateliers, une quête à faire tous les vendredis, en faveur des Missions Etrangères.

La pieuse fille cherchait à organiser la collecte pour les missions quand elle trouva les dizaines pour la perception du sou. Elle a raconté, elle-même, comment la chose se fit. La pensée de cette organisation lui vint un soir qu'assise au coin du feu, chez son père, pendant que ses parents jouaient au Boston, elle songeait aux moyens de venir en aide aux missionnaires. « Dans la crainte d'oublier ce mode d'organisation, dit Mlle Jaricot, je l'écrivis tout de suite et m'étonnai, en voyant sa facilité et sa simplicité, que personne ne l'eût trouvé avant moi. »

La collecte du sou existait déjà dans le monde protestant. Les anabaptistes avaient fondé, pour leurs missions, des sociétés grâce auxquelles tous, même les pauvres, contribuaient au développement de leur secte en versant, chaque semaine, un sou dans ce but. Plusieurs grandes villes d'Angleterre, telles que Liverpool, Plymouth, Bristol, etc., possédaient des associations de cette nature. Une note des *Annales de la Propagation de la Foi* (1) fait observer que dans une seule paroisse on avait recueilli, dans l'espace d'un an, 150 livres

(1) N° VI, Août 1825.

sterling. Elle ajoute : « Ces sociétés établissent des troncs où chacun met son sou par semaine. Elles engagent les personnes qui tiennent des maisons d'éducation à en avoir un où les élèves mettent leur légère épargne. On voit à des boutiques de Londres de ces troncs destinés à recevoir le sou pour les missions. »

Philéas Jaricot étant entré en relations avec le séminaire des Missions Étrangères, communiquait à sa sœur les nouvelles venues des missions d'Extrême-Orient. Les lettres du jeune étudiant furent copiées et envoyées aux dizaines. Bientôt un des amis du séminariste, M. Victor Girodon, employé de soieries chez M. André Terret, prêta son concours à Pauline-Marie. Il devait entrer, plus tard, dans les Ordres. MM. Arnaud, Termier, et quelques autres jeunes gens, tous commis de fabrique, se joignirent à M. Girodon. Ils recueillirent, pendant treize mois, c'est-à-dire depuis et y compris le mois de juin 1821 jusqu'à celui de 1822 inclusivement, 1.381 francs 80 qui, accrus de 600 francs environ réunis par Mlle Jaricot, portèrent la recette, destinée au Séminaire de la rue du Bac, à 2.000 francs environ (1) ; elle fut transmise à sa destination par M. l'abbé Gourdiat, curé de Saint-Polycarpe, à Lyon. Cependant les amis de Mgr Dubourg, parmi lesquels M. Cholleton, vicaire général honoraire de la Nouvelle-Orléans et directeur au grand séminaire de Saint-Irénée, désiraient voir s'établir, en sa faveur, une Œuvre analogue à celle qui existait pour le séminaire des Missions Étrangères, et la pensée de constituer une grande société pour

(1) Ces chiffres sont extraits d'une note manuscrite, sans nom d'auteur, datée du 17 avril 1840, déposée aux archives de l'Œuvre.

les missions, commençait à germer dans certains esprits. Cette pensée, néanmoins, paraissait à d'autres trop grandiose pour pouvoir être mise à exécution.



Au commencement de 1822, M. l'abbé Inglesi, vicaire général de Mgr Dubourg, passa par Lyon pour y visiter les correspondants de l'évêque de la Nouvelle-Orléans, notamment Mme Petit à laquelle le Prélat avait adressé son collaborateur, et M. Didier Petit, négociant, fils de cette dame. Il importait de donner au zèle des bienfaiteurs de la Louisiane une nouvelle impulsion.

Le 3 mai 1822, eut lieu, dans l'appartement de M. Inglesi, la célèbre réunion où l'on devait réaliser l'idée d'une Œuvre générale pour les missions. M. l'abbé Inglesi, après avoir récité le *Veni Creator*, raconta les progrès et les souffrances des missionnaires d'Amérique et insista sur la nécessité de procurer des secours permanents aux missions ; il proposa de créer une grande Œuvre pour leur venir en aide avec suite.

A la réunion du 3 mai assistaient MM. Victor de Verna, Didier Petit, Devilliers, Benoît Coste, le comte d'Herculais, de Jessé, André Terret, Antoine Périsse, Auguste Bonnet, Magneunin, l'abbé Cholleton, vicaire général et directeur du grand séminaire de Lyon. M. de Varax, maire de Vaise, à qui on avait demandé de s'intéresser à l'Œuvre projetée ne put assister à la séance.

L'Assemblée décida, par acclamation, qu'il y avait lieu d'établir une grande association en faveur des Missions catholiques des deux mondes.

Dix ans après, le 16 août 1832, M. de Verna écrivait, du château de Chintré, près Mâcon, au Président du Conseil central de Paris, son collègue : « Quand cette grande association s'éleva en France, ses fondateurs voulurent lui donner une base large et digne de son objet. Ils ne songèrent pas à en faire seulement une affaire nationale, ils voulurent établir une Œuvre catholique. Aussi leurs projets ne se bornèrent pas à soutenir les missions de France et à secourir les missionnaires français, ils étendirent les bienfaits de l'association sur les missions des deux hémisphères et sur tous les missionnaires français, espagnols, italiens, belges, indiens, etc., etc., de quelque nature qu'ils fussent. Ce n'était pas la foi de France qu'ils voulaient propager, c'était la foi catholique. Ils virent le bien général, sans limites, sans restrictions, sans distinctions. »

Cette lettre de l'un des ouvriers de la première heure indique clairement la pensée des fondateurs. On voulut créer une société catholique dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire universelle quant aux missions à secourir et quant aux pays appelés à fournir les ressources nécessaires.



L'Assemblée du 3 mai, « par l'adoption du principe d'universalité qui distinguait l'entreprise nouvelle des tentatives antérieures, » avait, selon l'observation d'Ozanam, véritablement fondé l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Elle forma un bureau provisoire. M. de Verna fut choisi comme président et M. Petit comme

secrétaire (1) ; puis elle chargea M. de Verna de préparer un projet de règlement et lui adjoignit, dans ce but, une Commission composée de MM. Didier Petit, Devilliers (2), Terret (3), chargée de déterminer le mode de perception des fonds. M. Terret s'aboucha, à cet effet, avec son employé, M. Girodon, et, par lui, on voulut connaître les intentions de Mlle Jaricot. Après quelques hésitations inspirées, d'ailleurs, par le seul désir du bien, Mlle Jaricot et ses collaborateurs adhérèrent aux projets de l'Assemblée.

Une seconde séance, plus nombreuse que celle du 3 mai eut lieu le 8, une troisième le 21, composée de quelques personnes seulement convoquées par M. de Verna, et enfin, dans une réunion tenue le 25 mai 1822, le règlement fut adopté. Les *Annales* ont donné un extrait de ce règlement dans leur sixième livraison. Le bureau fut constitué,

(1) M. Didier Petit de Meurville naquit, en 1794, à Saint-Domingue, de parents français ; son père fut massacré, l'année suivante, par les Noirs révoltés, et sa mère étant ruinée se retira à Baltimore. En 1803, Mme veuve Petit vint se fixer à Lyon où elle continua à être en rapport avec les missionnaires des Etats-Unis. M. Petit fut secrétaire du Conseil central du Midi, du 3 mai 1822 au 6 mars 1828 et cessa de faire partie du Conseil, le 2 juillet 1841, peu de jours après la mort de M. de Verna. Nommé, par M. de Lamartine, vice-consul à Alicante, en 1848, il fut promu au Consulat de Saint-Sébastien au mois de juin 1857 et mis à la retraite en 1872. Il mourut, à Biarritz, d'une attaque d'apoplexie et après avoir pu recevoir, en pleine connaissance, les derniers sacrements, le dimanche, 27 avril 1873. Il était le dernier survivant des fondateurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

(2) M. Devilliers mourut en 1837 ; il était à cette époque, vice-président du Conseil de Lyon.

(3) M. Terret fut le troisième président du Conseil de Lyon. Il mourut en 1859.

d'une façon définitive, avec M. de Verna comme président, M. Benoist Coste comme vice-président; M. d'Herculais fut désigné pour remplir les fonctions de trésorier, et M. Petit celles de secrétaire.

L'Œuvre fondée, on obtint l'approbation de l'autorité épiscopale et on constitua, immédiatement, un comité diocésain, composé, lui aussi, de sept membres.



Dès le mois de juin 1822, M. Didier Petit partit pour Paris à l'effet de former un Conseil supérieur de l'Œuvre. Il réunit, dans une séance spéciale, le cardinal prince de Croy, grand aumônier, l'abbé Pérault, le prince de Polignac, le marquis de Rivière, le comte de Senst-Pilsach, le duc de Rohan, M. de Haller, leur explique le but et les moyens d'action de la nouvelle institution. Ces messieurs acceptent l'idée qui leur est soumise, promettent de se dévouer à l'Œuvre. Ils se réunissent, le 27 juillet suivant, chez le grand aumônier de France, au château des Tuileries, et créent le Conseil central du Nord, avec le Conseil particulier du diocèse de Paris.

Le Conseil supérieur cessa d'exister après la Révolution de 1830; les deux Conseils centraux de Lyon et de Paris jugèrent, d'un commun accord, qu'il n'y avait plus lieu de le rétablir. Ces Conseils administrèrent seuls l'Œuvre depuis cette époque.



Voici comment est indiqué, dans une lettre de M. Terret, datée de Lyon, le 24 mars 1859, la

part de chacun dans la création de l'Œuvre de la Propagation de la Foi (1).

A Mlle Jaricot appartient l'idée de la perception du sou hebdomadaire, idée, comme on le verra, si féconde dans sa simplicité, la division des associés par dizaines, centaines et mille, les feuilles de perception et l'application des recettes de la rue du Bac.

A Mme Petit revient l'honneur d'avoir eu la première pensée d'une société appelée à aider les missions étrangères, une rétribution annuelle modique, la publication rare et sans époque fixe de quelques nouvelles des missions, le tout pour obtenir des secours destinés aux diocèses de la Louisiane et du Kentucky.

La réunion du 3 mai 1822 créa une Œuvre universelle, quant à son but et ses moyens d'action, demanda la prière journalière, mit la société sous le patronage de saint François-Xavier. A elle appartient aussi la décision d'avoir deux fêtes solennelles chaque année, fêtes enrichies, plus tard, d'indulgences plénières, la création des Conseils centraux, généraux, diocésains, la publication d'*Annales* communiquées régulièrement à tous les associés et faisant suite aux *Lettres édifiantes*.

Ainsi que le faisait observer, un jour, la revue *Les Missions Catholiques,* en citant Ozanam, l'Œuvre de la Propagation de la Foi a eu la destinée commune à la plupart des institutions chrétiennes où « Dieu prépare toute chose de façon

(1) *L'Œuvre de la Propagation de la Foi,* notice publiée par les Conseils centraux de Lyon et de Paris, brochure imprimee chez Dumoulin, à Paris.

que nul n'en puisse être appelé l'auteur, et qu'il ne s'y attache pas une vue humaine. Il cache et divise leur source comme celle des grands fleuves dont on ne peut dire par quel ruisseau ils ont commencé. »



Comme les premiers apôtres qui écrivaient aux différentes Eglises, les missionnaires eurent toujours soin de tenir le peuple chrétien au courant de leurs travaux, en racontant soit à leurs supérieurs, soit aux princes, soit à de hauts personnages leurs bienfaiteurs, les divers épisodes de leur vie accidentée, leurs fatigues, leurs labeurs et leurs succès. Ils trouvaient, dans cet usage, le moyen d'instruire, de susciter des vocations et d'engager les âmes pieuses à les aider de leurs prières et de leurs générosités.

Les grands missionnaires jésuites des XVIe et XVIIe siècles ont laissé des relations du plus haut intérêt, sur le Japon, la Chine, la Cochinchine, les Echelles du Levant, l'Amérique du Sud. Nous avons toute une collection de récits touchant la Nouvelle France, écrits par les supérieurs de la résidence des Jésuites de Québec, les PP. Lejeune, Virmont, Ragueneau, Lallemant, etc., qui va de 1634 aux dernières années du XVIIe siècle.

On sentit l'utilité de réunir toutes les lettres des missionnaires en un tout qui devint les *Lettres édifiantes*. Données d'abord sans ordre, ces lettres furent ensuite l'objet d'une nouvelle édition divisée en quatre parties. La première fut consacrée au Levant, la seconde à l'Amérique, la troisième aux Indes, la quatrième à la Chine, à la Cochinchine et au Tonkin.

Les *Lettres édifiantes* formèrent bientôt un recueil si important que l'on fit des éditions composées d'un choix des lettres les plus intéressantes. Ainsi un premier recueil de cette nature fut publié en 1809, par les soins d'un chanoine de Notre-Dame de Paris, fut réédité et augmenté en 1824.

Une nouvelle série de *Lettres édifiantes* intitulée *Nouvelles Lettres édifiantes,* parut chez Adrien Le Clère en huit volumes in-12, dans les années 1818, 1820, 1821 et 1823.



En devenant le centre naturel des missions des deux mondes, il paraissait logique que l'Œuvre de la Propagation de la Foi, destinée à recevoir des aumônes et à les répartir, suivant les besoins des parties prenantes, continuât ce qui avait été fait jadis et créât un organe, suite en quelque sorte des *Lettres édifiantes,* qui eût pour but de mettre les missionnaires en contact direct avec leurs nouveaux bienfaiteurs. Il fut donc décidé que l'on offrirait au public un journal des Missions renfermant les lettres des nouveaux apôtres adressées directement ou communiquées aux administrateurs de l'Œuvre. De cette pensée sortirent les *Annales de la Propagation de la Foi* dont les premiers directeurs purent dire : « Ces intéressantes publications ne seront pas le moindre service de l'Association de la Propagation de la Foi à l'égard des Missions. En rendant ainsi populaire, en quelque façon, la connaissance de tout ce qui les concerne, l'Association éveillera, en leur faveur, un intérêt qui ne doit pas être moins efficace que les secours pécuniaires qu'elle recueille abondam-

ment pour elles. Nous espérons aussi de la divine Bonté qu'elle fera servir à l'édification des chrétiens, dans l'intérieur de notre France, les admirables récits de la foi, du zèle et des travaux de nos missionnaires, et que l'Association servira ainsi à l'accroissement de l'Eglise de Jésus-Christ, au dedans comme au dehors. On pourrait ajouter comme réflexion subsidiaire, cette observation : « Il est donc vrai que, considérée seulement comme société de bons livres, l'Association de la Propagation de la Foi produirait déjà un bien très remarquable. »

Il ne faut pas perdre de vue, pour se rendre compte des grands services rendus par les *Annales,* même au point de vue de l'ethnographie, de la géographie, de l'histoire des contrées lointaines, que l'on n'avait pas, au moment de leur création, toutes ces publications, multipliées depuis, qui tiennent le lecteur au courant des moindres faits se passant aux extrémités du monde. Les *Annales* n'en restent pas moins un recueil des plus précieux renfermant des détails qui offrent souvent un grand intérêt ; ils sont observés, en effet, par des hommes qui ne se contentent pas de vivre dans les villes maritimes ou commerçantes, mais pénètrent jusque dans la moindre bourgade. Le petit recueil à couverture bleue offre ceci de particulier, c'est que la façon dont il est distribué permet aux plus humbles d'être instruits de matières dont ils n'auraient pas, sans lui, la moindre idée. Publication populaire, elle circule dans tous les milieux.

Si nous élevant plus haut, nous songeons au bien qu'ont produit les *Annales de la Propagation de la Foi,* aux yeux qu'elles ont dessillés, aux âmes qu'elles ont réconfortées par le spectacle

d'épreuves et de souffrances volontairement supportées pour la gloire de Dieu, aux vocations apostoliques qu'elles ont éveillées, quelles actions de grâces ne doit-on pas rendre à la miséricorde divine d'avoir permis « l'entier accomplissement de tout le bien qu'elle a eu le dessein de produire par l'admirable association dont elle seule a inspiré l'idée. » Le bienheureux Chanel ordonné prêtre le 15 juillet 1827, nommé vicaire à Ambérieux, puis curé de Crozot était sans cesse poursuivi par la pensée des missions. « Je viens de lire, disait-il un jour, un numéro des *Annales de la Propagation de la Foi,* qui m'a bouleversé l'âme. Il me semble les voir, ces pauvres insulaires, ces idolâtres, ces anthropophages que le démon tient sous son empire. Ils nous tendent les bras. Je crois entendre leurs cris déchirants : « Qui dissipera nos ténèbres ? Qui brisera les chaînes de notre esclavage ? Venez à notre secours (1) ! » Il y a lieu de penser que la lecture des *Annales* ne fut pas étrangère au développement de la vocation du bienheureux Perboyre. Théophane Vénard, mis à mort pour la Foi, au Tonkin, le 2 février 1861, sentit naître en lui le désir d'être missionnaire, en feuilletant les *Annales de la Propagation de la Foi ;* il en fut ainsi de Mgr Ridel, qui mourut en Corée.

« C'était dans une humble chaumière bretonne, raconte un ancien Directeur de l'Œuvre dans le diocèse de Saint-Brieuc (2) ; un enfant jouait auprès de sa mère, quand il aperçut dans ses mains un

(1) *Les Martyrs Jean-Gabriel Perboyre et P.-L. Marie Chanel,* brochure imprimée par D. Dumoulin et C[ie], à Paris.

(2) M le chanoine Hamet, curé de Chatelaudren. — *Rapport et Compte rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi,* année 1897.

cahier des *Annales de la Propagation de la Foi.* « Mère, est-ce qu'il y a des histoires dans ce livre ? — Oui, mon enfant, des histoires de missionnaires — Mais qu'est-ce donc que les missionnaires ? — Ce sont des Prêtres qui s'en vont bien loin chez les sauvages, pour leur apprendre à connaître et à aimer le bon Dieu, à sauver leur âme et à aller au ciel. — Eh bien, je veux aller le leur dire, moi aussi, afin qu'ils viennent avec nous en Paradis. » La vaillante mère embrasse son enfant, et avec un accent inspiré : « Pauvre petit, dit-elle, à Dieu soit ta vie ! » Quelques années plus tard, le fils de la Bretonne entrait en Corée. En 1870, il était sacré évêque, et, le 28 juin 1884, après une captivité glorieuse, ce confesseur de la foi mourait avec le regret de n'avoir pu donner son sang pour Jésus-Christ. J'ai nommé Mgr Ridel. »

CHAPITRE III

Victor de Verna. — Sa famille. — Son caractère et sa vie. — Son attachement aux Œuvres et, notamment, à celle de la Propagation de la Foi. — Sa mort. — Les Présidents des Conseils centraux.

Avant de poursuivre notre historique, arrêtons-nous quelques instants devant celui qui, le premier, présida aux destinées de l'Œuvre de la Propagation de la Foi naissante. Pour quelles raisons M. de Verna fut-il élu par les membres de la réunion du 3 mai, quand ils constituèrent la commission chargée de rédiger le Règlement ? Pourquoi fut-il dans l'ordre du temps, le premier président du Conseil central de Lyon ? Par quelles qualités ce modeste, dont les publications de l'Œuvre n'ont jamais donné la biographie, s'imposa-t-il au choix d'ardents chrétiens, recommandables par leur valeur morale, par la considération dont ils étaient entourés, par leur situation sociale et par leur foi ? Si M. de Verna et ses collègues ne croyaient pas que leur nom dût être mis en vedette dans les *Annales,* et cherchaient à ensevelir, dans l'oubli, leur action féconde, il ne nous est pas interdit, après tant d'années, de raconter ce qu'ils ont caché. Un doux parfum s'exhale souvent des anciens récits ; on le respire avec une joie tranquille, car il embaume sans enivrer.



En remontant le cours des années, l'auteur de cet opuscule revoit, dans la brume de ses lointains souvenirs, les murs sombres du collège de Riom, la porte qui donnait sur une petite rue silencieuse se refermant sur lui, et, dans la cour de la maison, un prêtre à la chevelure grisonnante, à la taille peu élevée, aux manières simples, le recevant avec un sourire fait de finesse et de bonhomie.

Ce prêtre, mort depuis longtemps mais vivant dans la mémoire de ceux qui l'ont connu, appartenait à une famille de dix enfants, respectable entre toutes, attachée aux traditions du passé, entourée d'une grande considération qu'elle avait acquise par les services rendus, aussi bien que par la dignité de la vie (1). Il était le fils de Jean-Marie Victor Dauphin de Verna. Si nous réveillons un souvenir personnel, c'est que nous croyons, en le faisant, remplir le devoir de reconnaissance que

(1) La famille Dauphin de Verna est établie au château de Verna depuis le commencement du XVIIe siècle ; c'est Raymond Dauphin, seigneur de Saint-Etienne, conseiller-auditeur en la Chambre des comptes de Bourgogne, en 1623, qui vint s'y établir et prit le nom de Verna, seigneurie qui lui avait été concédée par Melchior de La Poype.

Cette famille a fourni, depuis 1485, un gentilhomme de la Maison de Henri IV et de Louis XIII, un chevalier de Malte, deux conseillers auditeurs en la Chambre des comptes de Bourgogne, un trésorier de France en Dauphiné, des officiers des armées du roi, un chanoine au chapitre de Saint-Maurice de Vienne, plusieurs religieux et religieuses. Elle blasonne : d'azur à la bande d'or, chargée en chef d'un dauphin de gueules et d'une étoile du même, en pointe, avec couronne de marquis.

Les membres de la famille ont porté les titres de barons de Verna, barons de Saint-Romain, seigneurs du Single, de Pont-chéruy, de Montcizet et de Saint-Etienne.

tout élève doit à des maîtres dignes de respect et d'affection ; c'est qu'il nous est agréable aussi d'associer à l'image d'un père celle d'un fils dont la direction paternelle avait fait une âme de choix.

Deux des fils de M. de Verna entrèrent dans les ordres (1) et deux de ses filles furent admises dans la Congrégation des Dames du Sacré-Cœur. Dévoué lui-même à toutes les bonnes œuvres, l'un des ouvriers de la première heure de celle de la Propagation de la Foi, il mérita bien, non seulement de l'Eglise mais aussi de la France, comme tous ceux qui travaillèrent à l'établissement et au développement d'une telle institution. Le bel ouvrage *les Missions catholiques françaises au XIXe siècle*, publié sous la direction du P. Piolet (2), a résumé en six volumes, la part considérable prise par la France dans l'expansion de la civilisation chrétienne au moyen des Missions catholiques. Il faut être aveugle pour ne pas voir le bien que ce pays retira des travaux poursuivis par les ouvriers évangéliques ; mais comment agir si une Œuvre ne s'était pas établie pour chercher à procurer les ressources nécessaires ?

(1) Un autre fils de M. Victor de Verna fut religieux. Comme son frère Félicien, mort prématurément supérieur du collège de Riom, le P. Augustin de Verna entra dans la Société de Marie. Il enseigna la théologie dans plusieurs séminaires et devint assistant de son supérieur général en 1880. Il rendit son âme à Dieu au mois de novembre 1886. *L'Echo de Fourvière* a donné, le 18 décembre de la même année, une notice nécrologiqne sur le P. Augustin de Verna.

(2) *Les Missions catholiques françaises au XIXe siècle, publiées sous la direction du P. J.-B. Piolet, avec la collaboration de toutes les Sociétés de missions*. 6 volumes in-8°, d'après les documents originaux. — Armand Colin, Paris.



Victor de Verna alliait à l'énergie du soldat, les qualités civiques et la foi des premiers croyants ; c'était un homme à principes arrêtés et qui savait, chose rare, y conformer sa conduite. Sans peur devant la mort qu'il avait affrontée dans l'armée de Précy défendant Lyon contre la Convention, il fut sans faiblesse devant les mouvements d'opinions qui agitèrent la France. Remplaçant, en 1830, à la tête de la mairie de Lyon, M. de Lacroix-Laval alors absent, il résista courageusement à l'émeute triomphante. Il se souvint toujours que l'épée des officiers du roi avait pendu à son côté et que, sur son front, l'eau du baptême avait coulé ; mais, tandis que les révolutions l'empêchaient de servir les princes qu'il aimait, le Christ était toujours là et son amour pour le Rédempteur devenant, chaque jour, plus ardent, lui donnait cette beauté morale dont resplendissent les saintes âmes. Répéterons-nous, après sa fille (1), que M. de Verna passait en prières la plus grande partie de ses nuits et que jamais un mendiant ne lui tendait la main sans recevoir une aumône ? Dirons-nous qu'il consacrait son temps à visiter les pauvres, à consoler les affligés, et qu'il le faisait avec une touchante discrétion ? Rapporterons-nous ici le trait d'héroïsme chrétien raconté par le général Ambert (2) et qui frappait d'une surprise émue cet écrivain capable de comprendre

(1) Mme Marie de Verna, religieuse du Sacré-Cœur, a consacré une notice à son père.

(2) *Illustrations et célébrités du XIX* siècle, 7 série. Bloud, Paris.

les élévations de la pensée et du sentiment ? Les actes de haute vertu font trop d'honneur à l'humanité pour qu'on se lasse d'en faire le récit.

En une triste journée où l'on vit vingt exécutions capitales, le 27 janvier 1793, mourut, sur l'échafaud, Joseph de Verna, baron de Saint-Romain, capitaine à l'ancien régiment de Bretagne, chevalier de Saint-Louis. Or, un jour, un mendiant tend la main au fils de cette victime de l'anarchie révolutionnaire ; Victor de Verna lui remet dix sous ; mais voici que soudain il reconnaît dans cet homme le dénonciateur de son père. Tout troublé et tremblant, il revient vers lui : « Mon ami, que vous ai-je donné ? dit-il. — Dix sous, Monsieur ! — Eh bien, répond son bienfaiteur, rendez-les-moi, et prenez ces cinq francs. » — En cet instant, l'amour de la croix avait triomphé de la raison humaine. Le chrétien avait obéi à ces paroles de l'apôtre : « Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger ; s'il a soif, donnez-lui à boire ; en faisant cela, vous amasserez des charbons ardents sur sa tête (1). » Il s'était souvenu de la parole de Celui qui a dit : « Aimez vos ennemis et faites-leur du bien, et prêtez sans rien espérer : et votre récompense sera grande, et vous serez les fils du Très-Haut, car il est bon envers les ingrats et les méchants (2). » Il avait eu la vision du Christ sur la croix priant pour ses bourreaux et disant à son Père : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font (3). »

Survivant de l'ancienne société française, M. de

(1) Saint Paul aux Romains, XII, 20.

(2) Saint Luc, VI, 35.

(3) Saint Luc, XXIII, 34.

Verna la rappelait par la distinction de ses manières, la correction de son langage, par son aimable gaieté et son exquise politesse. Il aimait les lettres qu'il cultivait et les arts qu'il appréciait en fin connaisseur.



Jean-Marie-Victor Dauphin de Verna fils de Joseph de Verna et de Marie Fournillon de Butery, d'une vieille famille du Forez, vint au monde le 28 juillet 1775. Il fit de bonnes études sous la direction d'un pieux ecclésiastique et fut admis ensuite à l'Ecole navale de Brest. Embarqué, à la fin de ses cours, sur un des vaisseaux du roi, il voyagea dans la Méditerranée, mais la Révolution lui fit briser sa carrière. Nous avons dit comment mourut son père à l'âge de cinquante ans, et nous avons rappelé la participation du jeune officier à la révolte de la ville de Lyon exaspérée par les crimes des révolutionnaires. Fait prisonnier, Victor de Verna s'évada, prit du service, sous un nom supposé, dans l'armée de Montesquiou, puis, après la Terreur, rentra dans ses foyers.

En 1826, nous trouvons de Verna premier adjoint de la ville de Lyon, et, en 1828, député du département du Rhône. Il parut rarement à la tribune, mais, par la rectitude de son jugement, par l'étendue de ses connaissances, par son aptitude au travail, il occupa, dans les Commissions, une place importante. En 1806, il avait épousé une de ses cousines germaines, Lucie Ferrus de Vendranges, dont le père avait été, lui aussi, décapité pendant la Révolution.

M. de Verna mourut, à Lyon, le 17 juin 1841 ;

ses derniers moments furent des plus édifiants. L'Œuvre de la Propagation de la Foi eut, sans doute, les dernières pensées de ce chrétien qui lui avait donné, dans son cœur, une place de choix. « Avez-vous été au Conseil ? » disait-il dans son agonie ; « Venez-vous du Conseil ? » Il avait tenu à ce qu'au chevet du lit sur lequel il subissait de cruelles souffrances, fussent placés des objets, don du séminaire des Missions Etrangères de la rue du Bac, qui avaient appartenu à un missionnaire martyrisé au Tonkin, le 20 septembre 1837, et parmi lesquels étaient des instruments ayant servi à son supplice (1).

Aucune œuvre de la charité lyonnaise n'avait été étrangère à M. de Verna. Il avait rempli les fonctions de vice-président de l'Association pour la défense de la religion catholique, placée sous la haute direction d'un vicaire général du diocèse. Le premier, il avait établi, à Lyon, l'Œuvre de Saint-François Régis, pour la réhabilitation des unions illicites. Pendant longtemps, il avait fait partie de l'administration des hôpitaux, de celle de l'Antiquaille, etc., : il savait suffire à tout.

Durant les longues heures de la cruelle maladie qui, au printemps de l'année 1841, le clouait sur un lit d'agonie, et, en crucifiant son corps, épurait de plus en plus son âme, le premier président du Conseil central de Lyon récitait souvent le *De profundis* et l'*Ave Maria ;* le *Tantum ergo* avec l'orai-

(1) Ces reliques provenaient, vraisemblablement, du Bienheureux Jean-Charles Cornay, mais nous n'avons pas pu préciser ce détail. Ce saint missionnaire fut, en effet, martyrisé le mercredi 20 septembre 1837. Il fut décapité : après sa mort, ses membres furent amputés à coups de hache, et son tronc fut fendu en quatre.

son du Saint-Sacrement fut aussi une de ses dernières prières. M. de Verna mourant appelait la miséricorde de Dieu sur ceux qu'il allait rencontrer dans l'éternité, qui, comme lui, devaient bientôt rendre compte des talents remis entre leurs mains. Il demandait à la Vierge Marie, de le guider dans le passage qui conduit de la vie à la mort, et qui effraya tant de saintes âmes. Il chantait, dans la paix de son cœur, les gloires de l'Eucharistie qui, pendant son existence terrestre, avait, si fréquemment, soutenu son courage, élevé ses pensées, guidé ses pas. Celui qui avait tant travaillé pour l'Eglise n'avait pas à redouter les arrêts de l'éternelle justice, car les œuvres des justes les suivent : « *Opera enim illorum sequuntur illos.* »



Les successeurs de M. de Verna, à la présidence du Conseil central de Lyon, ont été MM. de Jessé, décédé en décembre 1854, Terret, qui mourut en juin 1859, de Prandières que le Conseil perdit en 1868. M. le comte Francisque des Garets remplaça M. de Prandières. M. des Garets fit partie du Conseil pendant quarante ans et le présida durant trente années. Il donna sa démission à la fin de 1898 en la motivant sur son grand âge. Le vote unanime de ses collègues qui lui décerna le titre de président honoraire le conserva dans le Conseil, et M. Martial de Prandières fut appelé à lui succéder. Le comte des Garets fut rappelé à Dieu, le mercredi 28 février 1900, à l'âge de 93 ans.

Le premier président du Conseil central de Paris fut le comte de Senst-Pilsach qui donna sa démission en 1826. Il fut remplacé par le comte

Ferdinand de Bertier ; ce dernier, s'étant retiré en 1833, le fut par l'abbé Mathieu qui, devenu évêque de Langres et, plus tard, cardinal et archevêque de Besançon, eut pour successeur l'abbé Salandre, vicaire général. M. Alphonse de la Bouillerie fut le cinquième président au Conseil central de Paris ; il en prit la direction en 1839 et mourut au mois de janvier 1847. Les présidents de ce Conseil ont été ensuite, successivement, MM. Bérard des Glajeux (1847-1865) ; Gaudry (1865-1873) ; Léon Colin de Verdières (1873-1885) et Charles Hamel.



Nous devons, maintenant, reprendre la suite de notre récit, entrer dans le détail des premières années de l'Œuvre de la Propagation de la Foi qui ne tarda pas, comme le senevé de l'Evangile, à devenir un grand arbre. A l'ombre de cet arbre aux fortes ramures, se constituèrent, pendant près d'un siècle, des milliers de chrétientés qui se développèrent d'une façon merveilleuse, manifestant par leur existence même et leurs progrès, la grandeur du bienfait dû à l'initiative de quelques âmes pieuses, et au dévouement d'hommes de zèle. Cet arbre puissant, qui s'est élevé sous la protection du Ciel, n'a pas subi les atteintes du temps qui détruit toute chose ; il est encore robuste et la Providence divine continue à faire monter la sève qui le vivifie.

CHAPITRE IV

NN. SS. Dubourg et Flaget et le Règlement de l'Œuvre. — Bienveillance des Papes et de l'Episcopat. — Extension de l'Œuvre. — Les contradictions.

Au mois de juillet 1822, le Règlement de l'Association pour la Propagation de la Foi, comme on disait alors, fut communiqué à Mgr Dubourg dont nous avons parlé à propos de la fondation de l'Œuvre. Le Prélat répondit par une lettre datée de Washington, le 29 janvier 1823 : « Messieurs, c'est bien tard pour vous témoigner l'admiration et la reconnaissance qu'a excitées en moi la lecture du plan de l'Association pour la Propagation de la Foi, que votre zèle pour les missions et pour la mienne vous a inspiré, et dont vous avez eu la bonté de m'envoyer une copie. La raison de ce retard vous paraîtra toute simple lorsque vous saurez que mes déplacements successifs l'ont empêché de parvenir plus tôt jusqu'à moi... Le plan de votre Association, Messieurs, fait l'éloge de votre discernement autant que de votre piété. Cette hiérarchie si propre à faciliter les perceptions et à ramener tout à l'unité, et la distribution des fonds entre les missions de l'Orient, celle de la Louisiane et celle du Kentucky, tout me paraît parfaitement conçu. Je ne doute pas que celui qui vous a inspiré le courage pour entreprendre et la sagesse pour tracer le plan de conduite, ne vous

donne aussi la constance pour le mettre à exécution. Il y aura des difficultés de détail, des correspondances assez multipliées à entretenir qui pourraient finir par lasser des hommes moins constants dans le bien, ou animés de vues moins pures. Mais le souvenir de ce qu'il en a coûté à Jésus-Christ pour la rédemption de vos propres âmes, le bonheur de concourir avec lui et avec ses envoyés à celle de tant d'autres, que le défaut de secours pécuniaires laisserait éternellement privés de ce bonheur, sont des motifs dont la force ne s'affaiblit pas dans les cœurs où la foi domine. »
L'apôtre du Kentucky, Mgr Flaget, à qui son vénérable collègue de la Nouvelle-Orléans avait envoyé une copie du Règlement, écrivit à son tour à Lyon après en avoir pris connaissance :

« Toutes ces pièces, comme vous pouvez l'imaginer, furent reçues avec joie, et lues et relues avec grande avidité. J'admirai la sagesse de ce Règlement, sa simplicité et le bien incalculable qui pouvait en résulter. Il me semblait que tous les rois chrétiens et le Souverain Pontife lui-même devaient être les premiers à l'encourager. Ceux qui ont concouru à la formation de ce vaste plan pour propager notre sainte religion, méritent toute notre reconnaissance. »



Presque aussitôt après sa fondation, l'Œuvre de la Propagation de la Foi reçut, du Saint-Siège, la consécration officielle nécessaire à l'existence de toutes les œuvres de zèle, condamnées à végéter sans elle, à ne produire aucun fruit et à mourir rapidement. Au commencement de 1823, un

membre du Conseil central de Lyon, M. Devil liers, se rendit à Rome et fut reçu par le Souve rain Pontife, Pie VII, en audience particulière il lui parla de l'établissement de l'Œuvre et de ses progrès, le Saint-Père apprit avec joie l'heureuse nouvelle qui lui était donnée et le 15 mars 1823, accorda à l'Association d'importantes indulgences. Le document pontifical est contre-signé par le nom illustre du cardinal Hercule Consalvi.

En recevant l'immense consolation que la ville de Lyon venait de lui donner, le vieux Pontife qui avait jadis présidé au rétablissement du culte en France et tant souffert ensuite des exigences d'un Souverain cependant aimé, reportait peut-être ses souvenirs vers le passé, sentait redoubler sa tendresse pour la noble cité où il avait été, naguère, tant acclamé. Peut-être retrouvait-il, dans sa mémoire, cette date du 19 novembre 1804 où le Chapitre de la Primatiale, le Préfet et les divers fonctionnaires de la cité étaient venus l'attendre à la tête du pont de la Guillottière. Il revoyait la ville tout illuminée le soir, la bénédiction pontificale donnée, le lendemain, sur la place Bellecour, du haut du grand balcon de la maison Henri de Tourelles, à une foule que l'on évaluait à 100.000 personnes. Au retour des fêtes du couronnement, c'était le 19 avril 1805, la réouverture du sanctuaire vénéré de Fourvière que la Révolution avait profané, que le cardinal Fesch avait réussi à racheter ; c'était, de nouveau, la foule acclamant le Pontife, tandis que les cloches de toutes les paroisses et les canons des forts répondaient à sa voix appelant sur le sanctuaire et sur une population si fidèle, la protection du Ciel. Emu jusqu'aux larmes, le Pontife s'écriait,

devant un tel spectacle : « Oh quel peuple ! Oh que c'est beau ! Oh que c'est beau ! » Il pouvait, aujourd'hui, au déclin de sa longue existence, pousser la même exclamation, car ce peuple de Lyon venait de prendre une initiative sublime qui, de proche en proche, devait se propager bien au delà de l'Europe et produire les merveilleuses conséquences dont nous sommes les témoins.

Pie VII mourut en 1823, et Léon XII lui succéda. Peu après l'élévation de ce pape au trône de saint Pierre, le Conseil central du Midi déposa, aux pieds du pape, par l'entremise de l'un des siens, les hommages de l'Œuvre. Léon XII, dans un rescrit pontifical du 11 mai 1824, accorda une nouvelle faveur à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, que Pie VIII n'oublia pas non plus, comme le prouve un rescrit du 18 septembre 1829. Grégoire XVI, qui avait été Préfet de la Propagande, devait entourer d'une bienveillance spéciale une Œuvre qui devenait un si puissant auxiliaire de cette importante Congrégation romaine. C'est ce qui eut lieu en effet. Grégoire XVI fit un rescrit en date du 25 septembre 1831, puis un autre en 1835. Il accorda de nouvelles indulgences en 1836. Enfin il publia une Encyclique en 1840 en faveur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. « Quels éloges enfin, disait ce pape, ne devons-nous pas à cette Société célèbre, qui va, prenant toujours de nouveaux accroissements, non seulement dans les contrées de la catholicité, mais encore dans les terres de l'hérésie et de l'infidélité ; qui ouvre aux fidèles de toutes les classes une voie et un mode plus faciles, pour soutenir les Missions apostoliques et participer eux-mêmes à leurs avantages spirituels ? Vous l'avez déjà com-

pris, nous voulons parler ici de la Société connue partout sous le titre de Propagation de la Foi. » Pie IX et Léon XIII ont également comblé l'Œuvre d'éloges et de faveurs spirituelles.

Citons les décrets de Pie IX en date du 17 octobre 1847, du 10 septembre 1850 et du 5 août 1851; les rescrits du 31 décembre 1853, du 17 avril 1855 et du 31 décembre 1871. Nous ne voulons pour preuve de la haute bienveillance de Léon XIII à l'égard de la grande Œuvre des missions que ses deux encycliques *Sancta Dei civitas* et *Christi nomen*. « Porter le nom et étendre chaque jour davantage le royaume du Christ parmi les nations, dit Léon XIII dans cette dernière Encyclique, amener ou ramener dans le sein de l'Eglise ceux qui en sont séparés ou lui sont devenus hostiles, certes personne ne le méconnaît, c'est une des obligations sacrées entre toutes de la charge sublime à Nous confiée et inspirée par la charité apostolique. Nous en avons fait depuis longtemps l'objet de Nos préoccupations et de Notre sollicitude. Aussi n'avons-nous jamais cessé de favoriser, de multiplier les missions saintes qui répandent les lumières de la foi chrétienne parmi les peuples vivant dans les ténèbres et les Œuvres qui les soutiennent par des subsides recueillis parmi les fidèles. Nous l'avons fait instamment, en la troisième année de Notre Pontificat, par Notre Encyclique *Sancta Dei civitas* qui avait pour but d'augmenter l'amour et la générosité des catholiques pour l'Œuvre illustre de la Propagation de la Foi. Il Nous plut, alors d'exalter, par Nos recommandations, une Œuvre dont les humbles débuts avaient été suivis de développements si merveilleux et si rapides, que Nos illustres pré-

décesseurs Pie VII, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI, Pie IX, avaient comblée d'éloges et de faveurs spirituelles ; une Œuvre qui avait prêté aux missions du monde entier une aide si efficace, et promettait, pour l'avenir, des secours plus abondants encore. »

Le 22 novembre 1903, les délégués des Conseils centraux de la Propagation de la Foi furent admis en audience spéciale par S. S. Pie X. Ils furent reçus avec une bonté toute paternelle, et le Pape leur prodigua les plus précieux encouragements. Dès le 12 décembre suivant, il daigna, par l'intermédiaire de S. Em. le cardinal Gotti, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, adresser aux Conseils centraux en faveur de la revue hebdomadaire illustrée *Les Missions Catholiques* (1), un Bref des plus élogieux.



Un an après son acceptation de la présidence du Conseil supérieur, le 18 août 1823, le grand aumônier de France écrivit à tous les évêques de France pour leur recommander l'Œuvre, car elle avait déjà fait ses preuves et obtenu les bénédictions de Rome (2). Les évêques s'empressèrent

(1) Outre les *Annales*, l'Œuvre de la Propagation de la Foi publie une revue hebdomadaire, *Les Missions Catholiques*, qui en est aujourd'hui à son 36e volume. C'est une revue, à abonnements, fondée en 1868 et où paraissent les correspondances des missionnaires qui, pour diverses raisons, ne trouvent pas leur place dans les *Annales*. L'Œuvre a aussi des publications accessoires telles que l'*Almanach des Missions*, l'*Almanach de la Propagation de la Foi*. Elle a fait paraître toute une collection de *cartes*, etc.

(2) *Annales de la Propagation de la Foi*, III, 12.

de promettre leur appui à l'institution naissante, formèrent des Comités, écrivirent des lettres pastorales. De toutes parts, arrivèrent aussi des remerciements, des témoignages de gratitude à une Société qui déjà rendait des services et qui était appelée à en rendre de bien plus importants avec la marche des années. Le prince de Croy crut devoir joindre ses félicitations à toutes celles qui arrivaient à l'Œuvre, et il écrivit, le 5 novembre 1824, à M. de Verna : « Monsieur, depuis que j'ai l'honneur de présider l'Association de la Propagation de la Foi, vous m'avez donné, ainsi que les membres du Conseil central que vous présidez, la preuve de votre zèle pour le succès de cette belle Œuvre. J'ai vu, avec une bien douce satisfaction, ce que peuvent et ce que font de vrais chrétiens, comme vous, animés du désir d'étendre la connaissance de notre sainte religion, et de concourir au salut des âmes. Veuillez bien en recevoir l'assurance, et faire connaître à MM. les membres des différents Conseils, et à tous ceux qui nous sont associés dans le même but, combien je suis touché de leurs généreux efforts, et des succès dont Dieu a daigné les couronner dans le midi de la France (1). »

Avec les évêques de France, ceux des autres nations catholiques de l'ancien et du nouveau monde donnèrent à plusieurs reprises des témoignages de leur haute sympathie à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et les chefs de missions des marques de leur haute reconnaissance. Les lettres collectives exprimant la gratitude des vicaires apostoliques adressées aux Conseils centraux, les lettres synodales, les mandements abondent, et

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, v, 30.

nous aurions une liste fort longue à donner de tous ces documents épiscopaux si nous n'avions pas quelque crainte de fatiguer l'attention de nos lecteurs.

L'Œuvre, à peine fondée, ne tarda pas à être connue au delà des frontières et à s'y établir ; la Savoie fut la première à lui faire bon accueil. Le roi de Sardaigne s'inscrivit en tête des souscripteurs et un comité fut promptement établi à Turin faisant bientôt sentir son action dans les diocèses de Turin, Chambéry, Annecy, Nice, Pignerol, etc (1).

Les divers pays s'intéressèrent successivement à l'Œuvre. La Belgique ne tarda pas à préluder à ses annuelles et magnifiques libéralités en faveur des missions par un versement de 497 fr. 36, en 1825 ; l'Italie débuta, en 1827, par une collecte de 288 fr. 80, puis l'Allemagne par 358 fr 35. La même année, la Suisse donna 896 francs. Les Iles Britanniques commencèrent leurs versements réguliers en 1836. En 1837, ce fut le tour des Pays-Bas et du Portugal. En 1839, les Etats-Unis, l'Espagne et l'Autriche firent leurs premiers versements ; en 1840, ce fut l'Amérique du Sud.



Il ne faudrait pas croire que les contradictions manquèrent à l'Œuvre naissante. Elle fut attaquée violemment dans la presse dès 1826, et c'est à ces attaques que Mgr Frayssinous répondit à la Chambre des députés, le 25 mai de cette même année. En 1836, on alla jusqu'à prétendre que « la

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, v, 31.

plus grande partie des sommes levées sur les fidèles français pour la Propagation de la Foi, pour la défense de l'Eglise, les sommes nécessaires aux ecclésiastiques persécutés et autres objets tout religieux, allaient presque directement alimenter les dépenses très peu religieuses de l'Infant de Portugal ». L'*Ami de la Religion* répondit à ces absurdes attaques en prenant comme base principale de sa réponse ce fait que les répartitions étaient publiées chaque année.

Cette publicité des répartitions que, dès le début, les administrateurs de l'Œuvre avaient organisée, a été, pendant la durée de sa longue existence, la sauvegarde de la société pour la Propagation de la Foi, vis-à-vis des gouvernements, des souscripteurs et des bénéficiaires des offrandes. Les calomnies passèrent sans laisser de traces dans les esprits et si, de loin en loin, jusqu'à notre époque, quelque article a paru dans un journal mal informé, il n'a eu ni écho, ni conséquences.

CHAPITRE V

La progression des recettes de 1822 à 1840 et 1841. — La générosité des protestants. — L'héroïsme des missionnaires catholiques. — Les missions en 1822 et en 1900.

Il semble que le Ciel, avant de le rappeler à lui, ait voulu permettre à celui qui avait présidé aux premiers pas de l'Œuvre, de voir cette Œuvre établie à peu près partout, et capable de poursuivre désormais une marche régulière et progressive. « A mesure qu'elle ajoute au nombre de ses années, disait le compte rendu de 1841, publié en 1842 dans les *Annales,* notre Œuvre, bénie du Ciel, multiplie ses progrès ; c'est un fleuve qui devient toujours plus large en s'éloignant plus de sa source ; et, de même que son dernier recensement effaçait les résultats qui l'avaient précédé, ainsi voit-elle, aujourd'hui, ce tableau s'abaisser, à son tour, devant un chiffre plus heureux. »

Les difficultés n'avaient pas manqué néanmoins, difficultés parfois fort graves, car l'Œuvre avait même été, au milieu des agitations politiques, proscrite dans un pays catholique, l'Espagne. En Portugal, l'accusation de quêter pour Don Miguel avait été soulevée, mais, ainsi que nous l'avons dit, la publicité des Répartitions par la voie des *Annales* avait, comme en France, fait tomber toutes les suspicions. Ailleurs, le zèle même des catholiques et la coexistence avec la grande Œuvre, de sociétés

secondaires, avaient forgé des entraves qu'il avait fallu briser pour le plus grand bien des missions et qui étaient destinées à disparaître plus tard. L'appui formel donné par le Saint-Siège aux Conseils centraux, les constants encouragements de l'Episcopat, la reconnaissance des missionnaires et les démarches des plus illustres d'entre eux pour la répandre et la soutenir de leur parole, de leur influence et de leurs écrits, permirent à l'Œuvre de la Propagation de la Foi de se consolider pendant les vingt premières années de son existence.

Les recettes commencèrent par un total de 22.915 francs 15, somme recueillie du mois de juin 1822 au mois de mai — inclusivement — de l'année 1823, par le Conseil central du Midi. Les dépenses ayant été de 2.235 francs, 20.680 francs 35 furent versés dans la caisse du Conseil supérieur qui les divisa, en trois portions égales, entre les missions d'Orient pour une part, celles de la Louisiane et du Kentucky pour les deux autres parts.

Dix ans après, le total général était déjà de 309.947 francs 26 ; les missions d'Asie et du Levant recevaient 148.400 francs et les missions d'Amérique 131.600 francs. En 1840, les Conseils réunirent 2.473.578 francs 02. Les inondations qui avaient désolé le sud-est de la France n'avaient causé aucune perturbation dans les collectes. La Toscane et les Etats Romains augmentaient leurs recettes. La Bavière recueillait plus de 200.000 francs. Les versements des fidèles des Iles Britanniques atteignaient et dépassaient même 197.000 francs. Vingt ans plus tard, en 1860, le total général des recettes atteignit le chiffre de 4.547.399 francs 77. En 1880, elles arrivèrent à la somme de 6.020.039 fr. 66. En 1900, elles furent de 6.848.700 francs 86.



Si rapide que fût dès 1840 la progression des offrandes, on était loin de pouvoir présenter au public des résultats aussi beaux que les protestants. Ceux-ci avaient, il est vrai, commencé plus tôt ; mais aujourd'hui l'abondance de nos offrandes peut-elle être comparée aux libéralités fournies par nos frères séparés ? Hélas ! nous faisons à peine notre devoir. Malgré de nombreux efforts, malgré des appels réitérés, malgré la publicité donnée par la presse, malgré la circulation des *Annales* qui se tirent à 298.000 exemplaires et qui sont rédigées en 12 langues, beaucoup, même parmi les bons catholiques, n'ont qu'une notion très imparfaite de la principale des Œuvres d'apostolat, de celle qui s'occupe de tous les besoins des missions sur tous les points du globe et qui a des relations avec le monde entier.

Au mois de février 1836, le *Journal Asiatique de Londres* publia la liste des sommes reçues, en Angleterre, dans le courant de l'année 1835, par la Société biblique et les Comités des diverses missions protestantes. La recette s'élevait à 20 millions de francs environ, ou 778.035 livres sterling auxquelles venaient s'ajouter les souscriptions ouvertes dans toutes les colonies soumises au Gouvernement britannique. Les *Annales de la Propagation de la Foi* firent observer, à se sujet, que si l'on ajoutait à ce qui était recueilli, dans le Royaume-Uni et ses possessions, les collectes des autres pays protestants, on n'exagérerait rien en déclarant que la somme totale récoltée pour le soutien des missions protestantes dépassait de

beaucoup 30 millions par an (1). Quelle marche ascendante n'ont pas suivi les ressources mises à la disposition de l'action protestante !

D'après un article paru dans le numéro du 26 octobre 1899 de l'*Ami du Clergé*, de Pâques 1897 à Pâques 1898, les fidèles de l'Eglise anglaise établie ont, en dehors des dons offerts par des associations diverses, versé, comme cotisations pour les missions étrangères, une somme correspondant à 23.245.675 francs. Le revenu, pour l'année 1898, d'une seule des sociétés auxquelles nous venons de faire allusion, la *Society for the Propagation of the Gospel in foreign ports*, a été d'une valeur égale à 3.308.875 francs. La *Church missionary Society* a recueilli, en une année, 8.534.875 francs, etc.

A côté des Sociétés entretenant le personnel, on trouve celles qui distribuent des ouvrages et des bibles, comme la *British and foreign Bible Society* qui, en un an, a dépensé, dans ce but, du 31 mars 1896 au 31 mars 1897, une somme pouvant être évaluée, en notre monnaie, à 5.092.025 francs. Citons encore la *Society for promoting christian Knowledge*, la *Church of England zenana missionary Society* établie en 1880 dans le but spécial d'évangéliser les femmes indiennes, la *Missionary leaves association*, la *Junior clergy association*. D'aucuns évaluent à 50 millions de francs le montant des générosités des protestants anglais pour leurs missions.

De leur côté, les Etats-Unis avaient, en 1900, au moins vingt-huit associations pour les missions protestantes de diverses dénominations.

(1) Tome VIII, 1835-1836.

Si, à tout cela, nous ajoutons ce que reçoivent pour les missions luthériennes, les associations de Norvège, d'Allemagne et d'ailleurs, nous arrivons à un chiffre vraiment colossal pour le budget total de l'ensemble des sectes protestantes.



Les catholiques ont, outre l'Œuvre dont nous racontons les commencements, celle de la *Sainte-Enfance,* celles des *Ecoles d'Orient* et de *Saint-Pierre Claver,* les *Œuvres apostoliques,* celle des *Partants,* le *Luidgverein,* le *Bonifacieusverein,* et quelques autres encore, mais en additionnant toutes leurs collectes, nous serions loin d'atteindre le total qui nous est présenté par les dissidents.

Ce qui était vrai en 1835, l'est maintenant encore ; les résultats obtenus par l'ensemble des sectes de l'Eglise réformée sont loin de répondre aux sacrifices faits depuis de si longues années ! Au contraire, les efforts persévérants des prêtres catholiques et de leurs auxiliaires durant l'espace d'un siècle, notamment depuis 1822, ont dépassé toute attente. Le XIXe siècle a fait mentir le XVIIIe. Celui-ci crut, dans ses dernières années, avoir écrasé l'Infâme ; il pensa, quand mourut Pie VI, qu'il scellait le tombeau du dernier des Papes. Le XIXe siècle commença par une résurrection ; il s'éveilla devant les premières lueurs de la lumière qui devait l'illuminer. Le XIXe siècle allait donner à l'Eglise des écrivains pour annoncer la renaissance catholique, des orateurs pour la faire aimer des foules, des polémistes pour la défendre, de vaillants soldats du droit dont le nom est encore dans le souvenir de tous, vigies qui signalaient

l'approche de l'ennemi, paladins qui défendaient, pied à pied, la citadelle menacée, pour prendre ensuite de vigoureuses offensives, clairons sonores qui enflammaient les courages. Dieu se proposait de donner à son Eglise de nombreux évêques dignes des plus illustres parmi leurs devanciers et toute une lignée de papes, grands par leur intelligence et par leur cœur, grands par leurs épreuves, plus grands encore par la sainteté de leur vie. Au cours du XIX[e] siècle, des missionnaires semblables à ceux qui, dans les âges passés, avaient fait l'admiration du monde, devaient porter au loin la parole évangélique, leur dévouement et la bonne odeur de leurs vertus. Volontiers nous citerions des noms, mais un oubli nous paraîtrait une injustice ; nous pouvons nous borner à rappeler les béatifications de martyrs proclamées dans les dernières années du siècle passé. Le 27 mai 1900 eut lieu, à Rome, la solennité de la béatification de nombreux martyrs de la Chine, du Tonkin et de la Cochinchine. Parmi ces vénérables serviteurs de Dieu, 9 appartinrent à la société des Missions Etrangères de Paris ; l'un, François Clet, fut Lazariste ; Ignace Delgado et Dominique Henarès, avec leurs compagnons, étaient Dominicains, tandis que Jean de Triora était Franciscain. Tous ces missionnaires furent mis à mort en haine de la Foi. Ainsi que le dit le décret de béatification, ou déclaration de martyre que S. S. Léon XIII ordonna de publier le 8 avril 1900, ces hommes héroïques rappellent exactement les temps primitifs de l'Eglise ; « méprisant toutes les menaces, ils subirent l'exil, les tortures, la mort la plus atroce, plutôt que de renoncer à leur très sainte Religion. »

En 1890 furent béatifiés les Pères Chanel et Perboyre. L'Œuvre de la Propagation de la Foi organisa, à Lyon, un grand Triduum en l'honneur des deux martyrs. Les deux Conseils centraux ayant à leur tête leurs Présidents étaient venus dans l'antique Primatiale de la ville qui avait abrité le berceau de l'Œuvre, vénérer ces saints.

Selon l'expression de la Lettre pastorale du cardinal Foulon, l'Œuvre de la Propagation de la Foi « qui se glorifie de leur béatification comme d'un hommage personnel, comme d'un héritage de famille », avait voulu rendre de solennels honneurs aux bienheureux Perboyre et Chanel parce qu'elle les considère « comme les premiers de tant d'autres martyrs nourris et soutenus dans leurs travaux apostoliques par les aumônes de ses associés (1) ». Les deux Bienheureux partirent pour les missions et y vécurent soutenus par les secours de l'Œuvre ; ils furent martyrisés, le bienheureux Perboyre le 11 septembre 1840, et le bienheureux Chanel le 28 avril 1841.



La situation des missions en 1822 était des plus tristes. Les nations catholiques, épuisées par les bouleversements dont elles avaient été les victimes, considérant qu'elles avaient à relever les ruines qui jonchaient leur sol, n'avaient guère songé à envoyer des successeurs aux quelques missionnaires qui se demandaient où seraient les continuateurs de leurs œuvres. « En 1816, raconte M. Launay (2), un seul prêtre partit (du séminaire

(1) *Les Missions catholiques*, année 1890.

(2) *Histoire générale de la Société des Missions étrangères*, par Adrien Launay, de la même Société, tome II. Paris, Téqui.

de la rue du Bac) pour les missions, c'était le premier depuis 1807. En 1817, deux prêtres, Magdinier et Brosson, furent envoyés au Su-tchuen et au Tonkin ; c'était le plus nombreux départ depuis 1799. En 1818 et en 1819, le nombre des missionnaires destinés à l'Extrême-Orient s'éleva à six. »

Les missions du Levant, jadis si florissantes, étaient bien déchues. Depuis vingt ans l'évêché de Babylone était vacant. La mission de Perse était interrompue et ne devait être reprise qu'en 1840. Il n'y avait dans le Levant que sept Lazaristes partagés entre l'Archipel, Constantinople, Smyrne et la Syrie.

Les Carmes étaient au Malabar, les Capucins au Thibet, les Oratoriens à Ceylan. A Pondichéry, on rencontrait un vicaire apostolique et six prêtres. Il y avait, aux Indes, au commencement du dernier siècle, deux archevêques, deux évêques, et deux vicaires apostoliques.

En 1822, un évèque et deux missionnaires étaient au Siam ; l'évêque y vivait dans un état tel de pauvreté qu'il avait dû, pour satisfaire le besoin de son cœur charitable, vendre, en 1820, ses mouchoirs et son linge de corps.

Dans tout l'Annam, on rencontrait 400.000 catholiques environ, 3 vicaires apostoliques, quelques missionnaires et un nombreux clergé indigène, mais on apercevait les prodromes d'une persécution.

La Chine venait de subir un violent orage, l'empereur Khia-King était mort dans sa résidence de Géhol, en 1820, frappé par l'orage. Grand persécuteur des chrétiens, il avait pour successeur Tao-Kouang qui interdit à son tour leur culte et approuva toutes les injustes sévérités des manda-

rins contre les prêtres catholiques et leurs fidèles qui étaient, à cette époque, au nombre de 300.000 dans tout l'empire. Si les deux vicariats du Chan-Si et du Fo-Kien n'avaient pas souffert outre mesure, celui du Su-tchuen avait été décimé ; les *Annales* nous apprennent qu'il ne comptait plus qu'un évêque avec son coadjuteur, un missionnaire européen et 15 prêtres indigènes.

L'Eglise du Japon avait jadis compté plus d'un millier de prêtres et deux millions de chrétiens. Une violente persécution passa sur elle, et, pendant près de deux siècles, ce fut le silence de la mort. Il fallut attendre jusqu'en 1846 pour que le Saint-Siège se montrât disposé à reprendre l'évangélisation du lointain archipel.

En 1822, l'Océanie ne s'était pas encore ouverte à l'évangélisation. Ce fut seulement en 1826 que la Congrégation des Sacrés-Cœurs envoya des missionnaires dans les îles Sandwich.

En 1800, l'Australie, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande n'avaient pas un seul prêtre catholique. Les rares tentatives faites par des prêtres irlandais pour assister leurs compatriotes de la colonie pénitentiaire, en Australie, n'avaient été suivies d'aucun effet.

Quant à la Nouvelle-Zélande, c'est en 1838 seulement qu'elle vit les premiers missionnaires catholiques.

Aux Etats-Unis, l'archevêque de Baltimore avait 8 suffragants, mais le nombre des prêtres était des plus restreints, et, pour la plupart, ils vivaient dans un dénument absolu.

Enfin, le nord de l'Afrique ne comptait guère, il y a cent ans, que 1.500 catholiques, et, sur la côte occidentale du noir continent, végétaient les

anciens établissements portugais. L'Afrique méridionale fut à peu près fermée à nos religieux et à nos prêtres jusqu'au milieu du XIXe siècle, et c'est en 1839 seulement que Mgr de Jacobis prit possession de la mission d'Abyssinie.



Quel spectacle tout autre nous présente le monde quand finit le XIXe siècle ! Cette Afrique que nous venons de voir si abandonnée est couverte, du nord au sud, de l'est à l'ouest, de vicariats apostoliques florissants. Toute une armée de missionnaires conduits par de nombreux évêques, aidés par des frères et de vaillantes religieuses qui vont, jusqu'au milieu des populations sauvages, évangéliser le noir continent et la grand île de Madagascar.

Dans l'Amérique septentrionale, le domaine de l'Eglise s'est étendu d'une façon merveilleuse. Le Dominion du Canada comptait en 1900, 2.107.357 catholiques distribués en 7 archevêchés et 23 diocèses. Les Etats-Unis, puissamment soutenus par l'Œuvre de la Propagation de la Foi qui y dépensa les millions sans compter, présentent une Eglise fortement constituée, toute une floraison d'établissements religieux, d'institutions pieuses, de maisons charitables, où, en 1822, on ne trouvait que quelques diocèses et le désert. Nulle part, les progrès du catholicisme, au XIXe siècle, n'ont été aussi rapides qu'aux Etats-Unis, mais il convient de dire, pour rester dans la vérité, qu'ils ne doivent pas être véritablement attribués à l'évangélisation proprement dite, mais plutôt à l'immigration des catholiques venus d'Europe dans le Nouveau Monde.

Les îles de l'Amérique du Nord, celles de l'Amérique centrale, l'Australie, tous les archipels océaniens ont été parcourus par les missionnaires dans le cours du XIXe siècle, et ont eu leur part des bienfaits de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Où il n'y avait rien en 1822, on rencontre aujourd'hui des missions solidement établies, des églises, des chapelles, des écoles, des dispensaires. Sur les récifs où ne pousse que le cocotier, vivent des prêtres, venus de France, qui cherchent à procurer le bien matériel et moral aux populations perdues dans les grands espaces de l'Océan.

Au Japon, si longtemps fermé, si durement persécuteur, si ouvert aujourd'hui à la civilisation occidentale, sont 4 vicariats, plus de 100 missionnaires et des prêtres indigènes. En Chine, sont plus de 40 évêques, des centaines de missionnaires et de prêtres indigènes ; le sang des martyrs y a fait germer des légions d'apôtres.

Il en est de même de l'Annam et de l'Indo-Chine française, avec ses nombreux vicariats, ses centaines de prêtres européens, son chiffre plus grand encore de pasteurs indigènes, sa population chrétienne. Le Cambodge, le Siam, la Birmanie, la presqu'île de Malacca sont évangélisés. Les Indes avaient, en 1900, plus de 20 diocèses et 3 préfectures apostoliques, figurant sur les listes de répartition de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. L'Arabie elle-même possède un vicaire apostolique résidant à Aden.

Il y a, en Mésopotamie, une délégation apostolique, et trois groupes de missions florissantes confiées aux Dominicains, aux Capucins et aux Carmes. Près de là, en Perse, on rencontrait, en 1900, un évêque, une quinzaine de Lazaristes, et

60 prêtres indigènes qui travaillaient avec l'aide de religieuses et de catéchistes ; les religieuses ces auxiliaires partout si dévouées de l'apôtre et qui ne reculent devant aucun climat, devant aucune privation, devant la mort elle-même, comme on le vit lors des derniers troubles de Chine ; les catéchistes, collaborateurs indispensables et qui partagent bien souvent les périls des prêtres dont ils préparent l'action plus féconde.

Depuis la seconde moitié du XIVe siècle, les Franciscains étaient seuls chargés de desservir les Lieux Saints. Pie IX rétablit le patriarcat latin de Jérusalem, le 23 juillet 1847, et donna lui-même la consécration ainsi que le pallium à Mgr Valerga. Lorsque le nouveau patriarche arriva dans la ville sainte, il ne trouva, hors les religieux franciscains, que deux prêtres séculiers latins dans son patriarcat, l'un à Bethléem, l'autre à Chypre. Aujourd'hui, un grand nombre d'ordres d'hommes et de femmes ont des représentants en Terre Sainte, et plusieurs prêtres séculiers y travaillent avec eux.

Le fait qui domine l'histoire des missions d'Europe au XIXe siècle est celui-ci : partout, excepté en Russie, les anciennes lois très rigoureuses portées contre les catholiques, sont, peu à peu, abrogées. Le *Catholic Directory* de l'année 1900, imprimé à Londres, accuse, pour l'Angleterre et l'Écosse réunies, une population catholique de 1.865.000 âmes, où il n'y en avait que 120.000 en 1800. — Le Danemark, maintenant constitué en vicariat apostolique, compte plusieurs milliers de fidèles et envoie des prêtres et des religieuses jusque dans l'île glacée de l'Islande. — La Suède et la Norvège ont chacune leur vicaire apostolique, des missionnaires et des sœurs. — Tandis qu'au

commencement du XIXe siècle, les principautés protestantes de l'Allemagne et de la Prusse avaient environ 6 millions de catholiques, elles en possédaient 12.767.360 en 1890.

Si, descendant vers les régions de l'Europe centrale et méridionale, nous nous arrêtons en Suisse, nous y constatons des progrès analogues malgré les persécutions répétées dont ce pays a souffert, et, à diverses dates, on a pu enregistrer les conversions de personnages de marque.

Dans les Balkans, se sont formés des Etats où l'apostolat se poursuit dans des conditions qui n'ont pas produit des fruits en rapport avec les labeurs des missionnaires et les ressources fournies.

Enfin, avec l'Empire Ottoman, les Papes ont, depuis un demi-siècle, entretenu des relations courtoises, et les établissements surmontés de la Croix ont pu s'établir et se développer, dans la Turquie d'Europe comme dans celle d'Asie, auprès des minarets du Prophète.

Après avoir parcouru cet aperçu rapide du progrès des Missions catholiques, nous devons remercier Dieu qu'il ait suscité dans ce pays si riche en dévouements de toute sorte, en élans généreux, la grande Œuvre qui a contribué à réaliser tant de bien. Dans les heures sombres, il est consolant de songer aux jours lumineux et de penser que si le Ciel s'obscurcit quelquefois, le soleil ne s'éteint pas, qu'il brille derrière les nuages, et que la moindre brise suffit à dissiper les brumes les plus épaisses.

TABLE DES MATIÈRES

271-11. — Imprimerie des Orphelins-Apprentis, F. BLÉTIT, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.